

Germain.

dans l'Addition à la Bibliothèque des Peres: le premier est sur la Présentation au Temple: le second sur son Annonciation, est un Dialogue entre l'Ange, la Vierge & Saint Joseph: & les deux derniers sur la mort de la Vierge, dans l'un desquels il insinué son Assomption corporelle. Schottus avoit donné un autre Sermon sur la Nativité de la Vierge sous le nom de Germain; mais le Pere Combefis l'a restitué à André de Crete. L'on croit même avec raison que la Theorie & les Homelies dont nous venons de parler, sont d'un autre Germain Patriarche de Constantinople, qui vivoit dans le douzième siecle sous Alexis Comnene, & du temps du Pape Gregoire I. X. à qui il a écrit une lettre. Gretser nous a aussi donné deux Homelies de la Croix qui sont de ce dernier, plutôt que du premier, aussi-bien que le Sermon sur la Ceinture de la Vierge donné par Surius. Enfin le Pere Combefis a donné en Grec & en Latin un long discours sur la sepulture de Nostre Seigneur, que Gretser attribué à l'Auteur des deux Homelies sur la Croix; mais il paroît plus ancien & d'un meilleur Auteur. On trouve encore un fragment tiré d'un traité des Synodes & des heresies adressé à Antime Diacre, qui paroît aussi être une bonne piece. Mais l'ouvrage le plus certain de l'ancien Germain Patriarche de Constantinople, ce sont les Extraits que Photius nous donne d'un Traité qu'il avoit fait, intitulé, *De la Retribution legitime*, dans lequel il défendoit Saint Gregoire de Nyffe des erreurs d'Origene que quelques-uns lui imputoient: il y montrait que ceux qui étoient dans les sentimens d'Origene sur la fin des supplices des damnez, avoient imputé cette erreur à Saint Gregoire de Nyffe en changeant quelques-uns de ses passages, en donnant un mauvais sens aux autres, & en entendant mal les autres Monumens. Photius remarque que son style dans cet écrit étoit pur & facile, qu'il se servoit heureusement de figures, que ses phrases étoient élégantes & polies, qu'il n'étoit point froid & ennuyeux, qu'il s'attachoit à son dessein, qu'il ne s'en écartoit point par des expressions inutiles, sans rien oublier de ce qui étoit nécessaire à son sujet, & qu'il prouvoit d'une maniere solide de ce qu'il avoit avancé, qu'il réfutoit d'abord l'erreur de ceux qui s'imaginoient que les Demons & les damnez seroient un jour au rang des bienheureux après avoir constamment souffert; qu'il la réfutoit, dis-je, par l'autorité de J. C. des Apôtres, des Prophetes & des témoignages des Peres, particulièrement par des passages tirez des Oeuvres de Saint Gregoire de Nyffe. Il répond aux témoignages de ce Pere que les Ori-

genistes alleguoient; il fait voir leur fourberie, il découvre les endroits qu'ils avoient ajoutés; & le venge contre toutes les accusations de ses ennemis.

Germain.

BONIFACE
DE MAYENCE.

BONIFACE étoit Anglois de nation, & *Bonifac.* s'appelloit en son propre nom Winfrid ou Wintrede; il fit Profession de la vie Religieuse en Angleterre, & s'appliqua en même temps à l'étude pour se rendre capable de servir l'Eglise. Dans cette intention il sortit d'Angleterre l'an 715. pour aller prêcher l'Evangile en Frise, mais la guerre l'obligea de retourner en Angleterre. Il alla ensuite à Rome, d'où il fut envoyé par Gregoire II. pour prêcher l'Evangile en Allemagne l'an 719. Il prêcha d'abord dans la Turinge, & ensuite dans la Frise, dans la Hesse, & dans la Saxe. Après avoir établi la Foi de JESUS-CHRIST dans ces Provinces, & converti plusieurs milliers de personnes, il fit un second voyage à Rome, & il y fut sacré Evêque l'an 723. par Gregoire II. qui le renvoya avec des instructions, & des lettres de recommandation. Etant de retour il continua de prêcher l'Evangile dans la Turinge, dans la Hesse & dans la Baviere. Il reçut le Pallium de Gregoire III. avec la permission d'ériger des Evêchez dans ces Pais nouvellement convertis. Le respect qu'il avoit pour le Saint Siege lui fit entreprendre un troisième voyage à Rome; mais il n'y demeura pas long-temps, & revint promptement en Allemagne. Sa principale application fut alors d'établir une ferme coutume dans les Eglises qu'il avoit établies, de reformer la discipline & les mœurs, d'abolir les superstitions, d'ériger des Sieges Episcopaux où il en faloit, & de tenir des Conciles; il en fit tenir plusieurs en Allemagne & en France. Jusqu'ici Boniface avoit eu seulement la qualité d'Evêque & de Vicain du Saint Siege, sans avoir de titre particulier. Pepin & les Seigneurs François crurent qu'il étoit à propos de lui en donner un, en lui destinant d'abord l'Evêché de Cologne; mais le Siege de Maïence étant venu à vaquer par la deposition de Gervolde, Boniface fut mis en sa place, & cette Eglise érigée en Metropole. Ce qui fut confirmé par le Pape Zacharie qui lui soumit cinq Villes Episcopales, sçavoir Tongres,